

Accompagner une personne avec une déficience visuelle

RÉFÉRENCE MIDV20

DURÉE 14 heures de formation

PUBLIC (F/H) Assistant.e maternel.le/garde d'enfants ou Salarié.e du Particulier Employeur

PRÉREQUIS Exercer une activité d'assistant.e maternel.le/garde d'enfants ou de Salarié.e du Particulier Employeur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la déficience visuelle. Il sera également capable d'appliquer la technique de guide.

Contenus de la formation

SAVOIRS :

- Les représentations sociales et les idées reçues sur la malvoyance et la cécité.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les principales pathologies visuelles, la déficience visuelle congénitale ou acquise et les différents degrés d'atteinte.
- Les répercussions de la déficience sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- Les stratégies de compensation sensorielles et techniques.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie, de l'assistant maternel ou du garde d'enfants dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- La technique de guide.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE :

- Analyser les impacts de la déficience sur son accompagnement.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Utiliser un vocabulaire précis et donner des indications claires pour informer la personne, la prévenir et l'aider à se repérer.
- Adopter une posture et une communication favorisant la relation de confiance et le dialogue avec une personne malvoyante ou aveugle.
- Appliquer les techniques appropriées et utiliser le matériel adapté à la situation de la personne pour faciliter la réalisation des actes du quotidien.
- Proposer des actions et des aménagements facilitant le quotidien de la personne (rangement, obstacles et éclairage) à son domicile tout en préservant son autonomie.
- Mettre en œuvre la technique de guide en adoptant les gestes adaptés et le comportement approprié.
- S'informer sur les déficiences visuelles et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

Moyens pédagogiques

Documents pédagogiques, études de cas, jeux de rôle

Évaluation - Reconnaissance des acquis

Bilans oral et écrit

Attestation de fin de formation



Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter au 01 40 37 27 07 afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

